

SERVICE D'ÉTABLISSEMENT DU PRIX DE KELLEY BLUE BOOK
INTERFACE CONSOMMATEUR ET COMMERÇANT
MODALITÉS ADDITIONNELLES

Descriptions du produit: Le Service d'établissement du prix Kelley Blue Book (le « *Service* ») est un produit Cox que le Client peut utiliser et par lequel il peut effectuer une requête afin obtenir l'accès à certains renseignements Kelley Blue Book relatifs aux spécifications et aux prix des véhicules.

Modalités additionnelles:

1. Definitions.

- (a) « *Programme du client* » fait référence à tout logiciel ou à toute application appartenant au client ou créé, utilisé ou exploité par celui-ci ou par un tiers en son nom, ou encore exploité au profit du Client et de ses Utilisateurs qui utilisent toute Donnée KBB.
- (b) « *Site web du client* » désigne toute application ou tout site web mentionné sur le Formulaire de commande, dont le Client a la possession ou qu'il gère ou contrôle, et qui est accessible au grand public (c.-à-d. les consommateurs).
- (c) « *Exigences relatives à l'affichage* » désignent les exigences d'affichage des Données KBB et des Marques Kelley sur les Sites web du client. Celles-ci sont disponibles à l'adresse <https://www.coxautoinc.com/wp-content/uploads/2019/08/Kelley-Blue-Book-Pricing-Service-Display-Requirements-FR.pdf>, et peuvent être modifiées de temps à autre par Kelley Blue Book à la suite de la remise d'un avis écrit au Client.
- (d) « *Contenu KBB* » s'entend, collectivement ou individuellement, des évaluations et des avis des consommateurs, les évaluations et avis d'experts, ainsi que des articles fournis par Kelley Blue Book.
- (e) « *Données KBB* » font référence au prix des véhicules neufs et d'occasion, aux spécifications, aux Évaluations et aux autres informations mises à disposition de temps à autre par Kelley Blue Book ou ses Affiliées par le biais du Service, comme indiqué sur le Formulaire de commande applicable.
- (f) « *Concurrents de Kelley* » s'entend de Trader Canada, Accu-Trade, Canadian Black Book, et tout Tiers fournissant des données traitées sur le prix des véhicules.
- (g) « *Marques Kelley* » sont les nom, logo, marque de commerce ou marque de service de Kelley Blue Book et notamment les variations et les erreurs d'écriture des appellations suivantes : « Kelley Blue Book », « Blue Book », « KBB.com », ainsi que du logo Kelley Blue Book.
- (h) « *Emplacement* » désigne l'adresse municipale ou tout bâtiment unique d'un Utilisateur abonné.
- (i) « *Utilisateur* » désigne tout utilisateur du Programme du client ou tout Utilisateur autorisé du Service. Le Client convient que, selon l'avis raisonnable de Kelley Blue Book, tout utilisateur doit faire partie de l'industrie automobile et non pas du grand public.
- (j) « *Évaluation* » est un prix ou une valeur unique, ou encore une fourchette de prix ou de valeurs tirés des Données KBB pour un véhicule précis identifié par son NIV ou sa configuration (c.-à-d. l'année, la marque, le modèle, la version, les équipements en option et le kilométrage) pour une zone géographique donnée (c.-à-d. code postal) et à une date précise.
- (k) « *Visiteur* » s'entend de tout visiteur du Site web du client qui obtient une Évaluation ou des Données KBB.

2. Le Service et les Données KBB.

- (a) Utilisation autorisée. Comme indiqué dans le Formulaire de commande applicable, le Client peut uniquement utiliser le Service et les Données KBB aux fins suivantes: (i) afficher des Évaluations sur les Sites web du client en conformité avec les Exigences relatives à l'affichage, (ii) afficher des Évaluations à l'utilisation exclusive des Utilisateurs du Programme du client en conformité avec les Exigences relatives à l'affichage, (iii) afficher le Contenu KBB en conformité avec les Exigences relatives à l'affichage, (iv) utiliser et afficher les Marques Kelley telles que fournies par Kelley Blue Book, en lien avec les Données

KBB dans le Programme du client, ainsi que les Données KBB ou le Contenu KBB sur les Sites web du client, notamment pour la publicité et la promotion de ceux-ci, sous réserve de l'approbation préalable de Kelley Blue Book, que cette dernière peut refuser ou soumettre à des conditions à sa seule discrétion.

- (b) Restrictions. Le Client ne peut accorder aucun accès direct au Service à tout Utilisateur. Le Client est responsable de toutes les actions des Utilisateurs et des Visiteurs en lien avec l'utilisation de toute Donnée KBB. En aucun cas, le Client ne doit publier des Valeurs à l'encan ou des Valeurs de financement Kelley Blue Book sur son Site web. Le Client ne doit pas modifier, éditer ou autrement changer les Données KBB. Les Données KBB doivent être fournies gratuitement aux Visiteurs. Le Client ne peut accorder aucun accès direct au Service à tout Visiteur.
- (c) Livraison. Kelley Blue Book fournira des Données KBB ou Contenus KBB au Client par le biais du Service, à l'exclusion des articles livrés par courrier électronique.

3. Obligations du Client.

- (a) Le Client reconnaît que Kelley Blue Book peut en tout temps modifier les Données KBB, le Contenu KBB ou encore le Service, ce qui peut amener le Client à modifier le Programme du client. Toute modification apportée au Programme du client relève de la responsabilité exclusive du client.
- (b) La distribution du Programme du client est conditionnée à l'obtention par le Client de l'approbation préalable de Kelley Blue Book, qui se réserve le droit de refuser ou de conditionner son approbation, relativement à l'utilisation et à l'affichage des Données KBB et des Marques Kelley dans le Programme du client ou sur les documents publicitaires et marketing du Client. Le Client doit uniquement utiliser les Marques Kelley aux fins expressément définies dans le Paragraphe 2(a) des présentes. Les limitations d'usage des Marques Kelley comprennent notamment: l'utilisation dans les publicités, campagnes de marketing par moteur de recherche (ex.: Google AdWords) ou les activités d'optimisation de site (ex.: dans des métadonnées de page, des métabalisés, des titres de page web, ou des URL de sous-domaine).
- (c) Le Client doit veiller à insérer au moins une image ou des liens textes, depuis le Site web du client vers le site web KBB.com et ceux-ci doivent en outre être visibles par les moteurs de recherche.
- (d) Le Client est responsable de toutes les activités effectuées en lien avec le Programme du client et le Site web du client.
- (e) Les Sites web du client doivent intégrer les Données KBB et les contenus KBB par l'entremise d'un cadre HTML ou d'une technologie similaire jugée adéquate par Kelley Blue Book, à seule discrétion. Les Données KBB et le Contenu KBB ne doivent surtout pas être présentés dans une fenêtre contextuelle, en superposition, dans un dispositif similaire, ou dans une page web sans cadre HTML.
- (f) Le Client doit s'assurer que les Sites web du client incluent une déclaration de confidentialité indiquant que des renseignements portant sur les visiteurs peuvent être recueillis ou agrégés de manière automatique et que lesdits renseignements peuvent être communiqués à des Tiers.
- (g) Sous réserve des présentes dispositions, le Client ne doit publier ni autrement rendre accessible aucune Donnée KBB ni Contenu KBB, sur tout site web possédé, géré, contrôlé ou licencié par le Client.
- (h) Le Client peut afficher sur son Site web, une fois sur une page de recherche et une autre sur l'annonce du véhicule, le Contenu KBB relatif à un véhicule précis (année, marque et modèle), à condition que les véhicules sur ces pages correspondent au véhicule précis (année, marque et modèle) et référencé dans le Contenu KBB, à l'exclusion des articles recommandés, qui peuvent uniquement apparaître à une seule reprise sur le Site web du Client.
- (i) Le Client doit s'assurer ce que les liens hypertextes intégrés au Contenu KBB sur le Site web du client pointent directement vers les revues ou avis sur kbb.com, c'est-à-dire sans page intermédiaire, publicitaire ni redirection, en conformité avec les Exigences relatives à l'affichage
- (j) Le Client doit procéder au moins une fois par semaine à la mise à jour des Données KBB et du Contenu KBB figurant sur son Site web.

- (k) Le Client est responsable d'établir une liste actualisée et précise de ses Emplacements et de transmettre cette liste à Kelley Blue Book au plus tard dans les cinq (5) jours suivant la fin de chaque mois, ou à la demande de Kelley Blue Book, à tout moment au cours de la Durée de l'adhésion.
- (l) Le Client (et ses Utilisateurs) ne doit publier ni autrement rendre accessibles les Données KBB ou le Contenu KBB sur tout site web, sauf sur des sites web Intranet ou d'autres sites web sécurisés non accessibles au grand public et possédés, gérés, contrôlés ou licenciés par le Client.
- (m) Le Client doit immédiatement informer Kelley Blue Book de toute utilisation non autorisée connue ou suspectée du Service ou des Données KBB ou du Contenu KBB, ou de toute autre violation de sécurité.
- (n) Toutes les Données KBB affichées dans le Programme du client et sur le Site web du client doivent être accompagnées de l'avis de non-responsabilité et de droit d'auteur suivant affiché de façon raisonnablement visible:

©20XX Kelley Blue Book Co., inc. Tous droits réservés. En date du <JJ/MM/AAAA>, édition pour <PROVINCE>. Les Évaluations et établissements de prix reflètent l'opinion de Kelley Blue Book et les prix réels des véhicules peuvent varier. Les Évaluations et établissements de prix d'un véhicule donné peuvent varier en fonction de ses spécifications, du kilométrage ou des renseignements sur l'état du véhicule fournis par la personne générant ce rapport. Kelley Blue Book n'assume aucune responsabilité relativement à toute erreur ou à toute omission.

- 4. Exclusivité. Le Client ne peut afficher sur aucun de ses Sites web tout prix de véhicules, toutes données d'évaluation ou toute publicité d'un Concurrent de Kelley.
- 5. Vérification. À tout moment au cours de la Durée de l'adhésion, Kelley Blue Book peut procéder à un examen de la manière dont le Client utilise les Données KBB ou les Marques Kelley dans le Programme du client, sur le Site web du client ou dans ses documents publicitaires et marketing afin de déterminer la conformité aux présentes Modalités additionnelles. Sans limitation aucune de l'un ou quelconque de ses autres droits ou recours, si Kelley Blue Book estime, à sa seule discrétion, que l'affichage des Marques Kelly, des Évaluations ou de tout autre élément des Données KBB est inapproprié dans le Programme du client, le Site web du client ou dans ses documents publicitaires et marketing, Kelley Blue Book peut, à sa seule discrétion, donner au Client l'occasion de corriger la violation ou exercer ses droits de suspension ou de résiliation énoncés au Paragraphe 6.
- 6. Suspension ou résiliation. Kelley Blue Book peut suspendre ou résilier l'Adhésion du client au Service à tout moment si elle détermine raisonnablement que le Client utilise le Service ou les Données KBB en violation des présentes Modalités additionnelles (y compris les Pièces jointes) ou de manière inappropriée.
- 7. Droits à la résiliation. Nonobstant le Paragraphe 3.3 de l'Accord-cadre d'adhésion, le Client n'est pas tenu de retirer du Programme du client toute Donnée KBB qu'il a reçue avant la date de résiliation et incorporées au Programme du client, à condition, toutefois, que les Données KBB soient toujours régies par les présentes Modalités additionnelles.